

FLASH INFO FEVRIER 2018

Le Maire et le Conseil Municipal

PRECIPITATIONS

La météo, depuis le début de l'année, est clémente concernant la température. Nous n'avons pas la même analyse en précipitation.

En effet, il est tombé 111 litres par mètre carré en décembre 2017 en 17 jours suivi de 74 litres par mètre carré sur 13 jours en janvier 2018.

Les terrains sont saturés d'eau.

Et pourtant, et fort heureusement aucune inondation sur Bousies, nos travaux préventifs portent leurs fruits jusqu'à ce jour.

EAU

Votre consommation d'eau potable a été relevée en début d'année. Vous pouvez toujours verser des acomptes en mairie pour la consommation 2018.

ATTRACTIVITE DE NOTRE VILLAGE

En novembre dernier, je vous faisais part des résultats du dernier recensement. Notre population est en croissance.

Notre village est attractif. Cette attractivité est le résultat du travail de chacun d'entre nous, de vous et de nos commerçants.

Nous y trouvons tout le nécessaire au quotidien : de l'alimentaire, des soins de personnes, des lieux de détente, du carburant, des professionnels de santé, des biens et services divers et un tissu associatif exceptionnel.

Visitez notre site "bousies.fr" afin de découvrir ou redécouvrir cette richesse.

"Quand le puits est à sec, on sait le prix de l'eau."

Le Maire et le Conseil Municipal

Samedi 3 et dimanche 4 février

3^{ème} expo de légos organisée par le judo club de Bousies à la salle des fêtes, renseignements au 06 69 50 44 48 – 06 67 30 91 41

MERCREDI 07 FEVRIER

Après-midi de 14 h à 19 h, don du sang à la Salle des Fêtes

DIMANCHE 11 FEVRIER

LOTO, à la salle des fêtes organisé par l'Association des Parents d'Elèves, ouverture des portes 12 h 30, début des jeux 14 h, contacter Maud CARPENTIER 06/78/46/49/07

MARDI 20 FEVRIER

Assemblée Générale de « L'Aiguille Rit » à 16 h dans leur salle.

SAMEDI 24 FEVRIER

Assemblée Générale du « Club des Aînés » à 10 h 30 dans leur salle.

DIMANCHE 25 FEVRIER

De 9 h à 17 h à la Salle des Fêtes de Bousies le Club de Gym de Bousies « Les Jonquilles » organise une brocante : Livres/Vinyls.

Pour les inscriptions s'adresser à Annie JACQUINET 06.32.91.95.45 (n'hésitez pas à laisser un message sur le répondeur) ou par mail annie.jacquinet@wanadoo.fr. Le tarif est le suivant table de 3 mètres = 5 €uros. Merci pour votre participation, à très bientôt.

Musée des Evolutions

Fermeture exceptionnelle du 27 janvier au 26 février pour travaux. Merci de votre compréhension l'équipe du Musée.

JUDO

Le judo club de Bousies, tient à présenter ses excuses auprès des Présidentes et Présidents d'associations ainsi qu'à la population pour la soirée hypnose. Mais suite à une grande demande, nous n'avons pas eu le temps de les contacter et d'en informer la population car malheureusement déjà plus de places.

Cependant si des personnes sont intéressées il n'est pas impossible pour le judo club d'organiser un deuxième repas soirée hypnose pour les personnes qui le souhaiteraient contact au 06 22 94 06 12, cordialement la Présidente.

Médecin de garde

En cas d'urgence faites le 03.20.33.20.33

Permanences

Monsieur le Maire 6 et 20 février de 17 h 00 à 17 h 30,

M. JACQUINET Thierry Commission Finances, Sécurité, flash-info, 12 février de 19 h à 19 h 30.

Mme VINCENT Nathalie Commission communication, intercommunalité, associations,
Sur rendez-vous tél. en Mairie

M. LENOIR Jean-Michel Commission Jumelage, affaires sociales et espaces communaux,
Sur rendez-vous tél. en Mairie

Mme BRIATTE-FLAMENT Aurélie Commission écoles, jeunesse et culture : 15 février de 17 h à 17 h 30.

Permanences sur Rendez-vous

Consultation des Nourrissons sur rendez-vous au 03.59.73.16.50 local PMI

Assistante sociale 03.59.73.16.50 - CRAM « **CARSAT** » au 39.60

Retraite complémentaire 08.20.20.01.89

Recensement Militaire

Bientôt 16 ans ! Pensez au recensement.

Qui ? Tous les Français, filles et garçons âgés de 16 ans,

Où ? A la Mairie du domicile,

Pourquoi ? Pour vous enregistrer et permettre votre convocation à la journée défense et citoyenneté. L'attestation de recensement est obligatoire pour l'inscription à tout examen ou concours soumis au contrôle de l'autorité publique.